

COMMUNE D'UCCLE
Monsieur M. COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
1180 UCCLÉ

V/Réf. : U11//F°587
N/Réf. : AVL/ah/UCL-2.100/s510
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Rue de Stalle, 56. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'une maison unifamiliale.
(Correspondant : Mme V. Picalausa)

Suite à votre courrier du 12 octobre 2011 sous référence, réceptionné le 28 octobre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 9 novembre 2011.

Le dossier concerne la transformation d'une maison unifamiliale située en face de la chapelle de Notre-Dame des Affligés et comprise dans la zone de protection du parc Raspail. La demande vise l'ajout d'une lucarne ainsi que le surhaussement du garage par un espace pour profession libérale, accessible par un escalier extérieur et une entrée indépendante. Selon les plans, la partie ajoutée serait conçue comme un volume vitré, recouvert d'un bardage constitué de lamelles en bois verticales.

La CRMS constate que les travaux auront un impact visuel certain sur la chapelle classée. Pour cette raison, le traitement de l'annexe devrait être revu de manière à davantage s'intégrer à la typologie des façades et au contexte urbain. Les dimensions de la lucarne doivent être réduites dans le respect de la composition de façade et de la hiérarchie des volumes.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. PLOMPEN
- A.A.T.L. – D.U. : M. M. BRIARD